



Bordeaux, le 19 octobre 2006

Les personnels de la plate-forme bordelaise réunis ce jour en assemblée générale à Mérignac, en examinant la version B du protocole social 2007-2009 proposée par l'administration, ont voté la motion suivante:

- ✓ **Ils exigent que soit affirmé sans ambiguïté le maintien d'une DGAC unie dans la fonction publique d'état.**
- ✓ **Ils refusent à ce titre toute tentative de démantèlement de la DGAC.**
- ✓ **Ils exigent le respect d'un droit de grève plein et entier.**

Toute négociation protocolaire ne saurait se poursuivre tant que ces deux points ne seront pas clarifiés.

Les personnels de la plate-forme bordelaise présents demandent aux organisations syndicales de mettre en œuvre tous les moyens dont elles disposent, y compris le dépôt de préavis de grève pour satisfaire leurs exigences.

Cette motion a été votée à l'unanimité des personnes présentes.